

Résolutions

Conseil, économique social
et environnemental

La société civile engagée en faveur d'une politique méditerranéenne plus inclusive

juin 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Les éditions des
Journaux officiels

2019-13

NOR : CESL1100013X

mardi 11 juin 2019

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Mandature 2015-2020 – Séance du mardi 11 juin 2019

LA SOCIETE CIVILE ENGAGEE EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE MEDITERRANEENNE PLUS INCLUSIVE

Résolution présentée par le Bureau

sur proposition de la section des affaires européennes et internationales

Mme Adria Houbairi, rapporteure

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 28 mai 2019, conformément à l'article 24 du Règlement intérieur. Le bureau a confié à la section des affaires européennes et internationales la préparation d'une résolution portant sur *La société civile engagée en faveur d'une politique méditerranéenne plus inclusive*. La section a désigné Mme Adria Houbairi comme rapporteure

Sommaire

■ Résolution	4
▪ Exposé des motifs	4
▪ Résolution	5

LA SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉE EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE PLUS INCLUSIVE

Résolution¹

Exposé des motifs

La France a pris l'initiative de proposer à ses partenaires de la Méditerranée occidentale dans le cadre du « *dialogue 5+5* » (Portugal, Espagne, France, Italie, Malte, pour la rive Nord ; Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, pour la rive Sud) de réunir un « *Sommet des deux rives* » à Marseille le 24 juin 2019. Y seront également associés l'Allemagne et l'Union européenne ainsi que la société civile au sens large, mais aussi les organisations méditerranéennes et les institutions internationales présentes dans la région.

Le sommet sera l'occasion de relancer des projets inaboutis, de reproduire des pratiques qui fonctionnent bien, mais surtout d'impulser de nouvelles initiatives dont le suivi et la concrétisation seront assurés.

En amont du sommet du 24 juin 2019, une large série de consultations² a été effectuée dans les pays de la zone 5+5 pour faire émerger les initiatives des actrices et des acteurs non-gouvernementaux des deux rives ainsi que leurs attentes. L'« *Assemblée des 100* » issue de la société civile conclura ce cycle à Tunis les 11 et 12 juin 2019 par un « *Appel pour la Méditerranée* » à l'adresse des chefs d'État et de gouvernement.

Dans cette perspective, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé le 26 avril 2019 un colloque intitulé « *La Méditerranée qui pleure, la Méditerranée qui rit, la Méditerranée qui s'engage* », réunissant des personnalités d'horizons différents venues exprimer leur vision en faveur d'une Méditerranée plus inclusive et à l'occasion duquel une vingtaine de préconisations ont été avancées ; le CESE a également mandaté Nacer Kettane, membre du groupe des personnalités qualifiées, pour le représenter au Sommet des deux rives.

¹ L'ensemble de la résolution a été adopté par 146 voix pour et 17 abstentions : Mme Chay, MM. Dru, Fourier, Mme Gallet, M. Garcia, Mmes Garreta, Landas, Lamontagne, Lejeune, Manière, MM. Naton, Oussedik, Rabhi (membres du groupe de la CGT), M. Aschiéri, M. Cabrespines, Mme Grard et Mme Thiery (membres du groupe des personnalités qualifiées).

² Les forums thématiques « énergies » (Alger, le 8 avril 2019), « jeunesse, éducation et mobilité » (La Valette, les 24 et 25 avril 2019), « économie et compétitivité » (Rabat, le 29 avril 2019), « culture, médias et tourisme » (Montpellier, les 2 et 3 mai 2019), « environnement et développement durable » (Palerme, du 14 au 17 mai 2019).

Résolution

À la veille du Sommet des deux rives, le CESE porte la voix de la société civile organisée.

La Méditerranée, un des berceaux de l'Humanité, espace de liens et de découvertes entre les populations des deux rives à travers les âges, est aussi un espace naturel remarquable gravement menacé, directement ou indirectement, par les activités humaines. La Méditerranée est à la fois le trait d'union entre Europe, Asie occidentale et Afrique, et le lieu par lequel passe l'avenir des relations entre ces trois continents. C'est aujourd'hui l'une des frontières les plus dures, les plus inégalitaires, et le bassin de conflits irrésolus.

Il nous faut donc consacrer la position centrale de la Méditerranée : une grande région Europe-Méditerranée-Afrique, qui comptera trois milliards de personnes d'ici à 2050 selon les études démographiques. Réussir la Méditerranée, c'est réussir le rapprochement entre les populations européennes, africaines et méditerranéennes, dans leurs diversités et leurs complémentarités, qui partagent un même destin. C'est préparer l'avenir de l'Europe, du Proche Orient et de l'Afrique ensemble.

Les pays des deux rives de la Méditerranée ont besoin les uns des autres pour relever les défis des nombreuses transitions contemporaines : énergétique et environnementale, mais également économique et numérique, ainsi que démographique et sociale.

À ce titre le CESE demande que les sociétés civiles organisées, qui se trouvent au cœur de ces défis, soient pleinement associées à la mise en œuvre du Sommet des deux rives et de ses conclusions. Véritables moteurs et traits d'union des aspirations des peuples de la Méditerranée, elles doivent être soutenues et encouragées dans leur mobilisation pour la consolidation de sociétés démocratiques, justes, durables et prospères et pour le retour de la paix dans la région.

En vue du Sommet des deux rives du 24 juin 2019 à Marseille et d'une intégration renforcée et renouvelée de cet espace central de mobilités, de solidarité et de partage, le CESE préconise notamment de :

- créer un Haut-Commissariat à la Méditerranée dans chacun des pays de la zone 5+5. L'ensemble serait regroupé au sein d'une Conférence méditerranéenne inclusive (CMI) qui assurerait au quotidien le suivi et la concrétisation des orientations et actions décidées par le Sommet des deux rives ;
- créer un Forum de la société civile organisée méditerranéenne, afin de rapprocher les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée en s'appuyant sur les réseaux existants et émergents, et fortifier les liens entre conseils économiques et sociaux et institutions similaires. Ce forum pourra ainsi apporter sa contribution auprès d'*Euromed*, animé par le Comité économique et social européen ;

- créer un Office méditerranéen de la jeunesse, sur le modèle de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) dont l'acte fondateur sera la mise en place d'un programme « *Erased* » (un *Erasmus* du pourtour méditerranéen). Initialisé par une université numérique, cet *Erased* pourrait s'étendre à la formation professionnelle, à la formation tout au long de la vie, au développement et au partage des pratiques associatives et de l'engagement volontaire, des actions culturelles, sportives et entrepreneuriales, notamment du domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- favoriser l'émancipation et l'autonomie des femmes en Méditerranée en garantissant leurs droits individuels personnels, économiques et sociaux, politiques, ainsi que leurs droits collectifs ;
- créer un réseau des manifestations sportives et des festivals culturels de la Méditerranée, et favoriser la circulation des artistes et des œuvres en Méditerranée, espace culturel partagé défendant des valeurs communes et contribuant à la préservation des sites antiques de la Méditerranée comme marqueurs d'une identité et d'une histoire commune ;
- créer une plateforme numérique des médias de la Méditerranée, favorisant la coordination régionale, la journée internationale de la radio, la francophonie, les partenariats et les échanges de programmes ;
- créer une « *Journée de la Méditerranée* » qui permettrait de mettre en valeur, chaque année, une spécificité de cet espace géographique unique ;
- agir pour des rencontres, des échanges, de la mutualisation des bonnes pratiques entre les agriculteurs et agricultrices et les parties prenantes des deux rives pour construire un modèle alimentaire méditerranéen fondé sur des critères communs, soutenable économiquement, socialement et environnementalement ;
- promouvoir, dans le cadre de l'aide publique au développement, et dans toute politique d'investissement pertinente, la réalisation d'objectifs de développement durable, de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement et de la biodiversité, en s'attachant en priorité à la mise en place d'une gestion efficace et pérenne de l'assainissement et des déchets, à un développement urbain et maritime durable ainsi qu'à la protection du patrimoine naturel et à la restauration des écosystèmes dégradés ;
- créer un Fonds méditerranéen de développement alimenté par les institutions financières publiques nationales et européennes, doté d'une gouvernance démocratique comprenant la société civile organisée des deux rives et intégrant des critères écologiques et sociaux précis.

Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental

LES AVIS DU CESE



Pour une politique de souveraineté européenne du numérique
Benoît Thieulin

CESE 07

MARS 2019

LES AVIS DU CESE



L'affichage environnemental, levier pour la mise en œuvre de l'économie circulaire
Philippe Dutruc

CESE 08

MARS 2019

LES AVIS DU CESE



Les jeunes et l'avenir du travail
Dominique Castéra et Nicolas Gougain

CESE 09

MARS 2019

LES AVIS DU CESE



Climat-énergie : la France doit se donner les moyens

Avis sur les projets de Stratégie nationale bas-carbone et de Programmation pluriannuelle de l'énergie
Guillaume Duval et Madeleine Charru

CESE 10

AVRIL 2019

LES AVIS DU CESE



Proposition de loi relative aux pré-enseignes
Patrick Molinoz et Sabrina Roche

CESE 11

AVRIL 2019

LES AVIS DU CESE



L'éducation populaire, une exigence du XXI^e siècle
Christian Chevallier et Jean-Karl Deschamps

CESE 12

MARS 2019

Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

www.lecese.fr

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e,
d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.
N° 411190013-000619 - Dépôt légal : juin 2019



PEFC 10-31-2190 / Certifié PEFC



IMPRIM'VERT®

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr



N° 41119-0013

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-152230-5



Direction de l'information
légale et administrative
Les éditions des *Journaux officiels*
www.ladocumentationfrancaise.fr

